

Imprimez sur un papier entête de votre organisation

[Lieu et Date]

**A Son Excellence Monsieur ou Dr...** (Nom du Président de la République)

**Président de la République du...** (Nom du Pays)  
(Nom de la Capitale, Nom du Pays)

**Objet** : Notre soutien à l'adoption d'un protocole sur la libre circulation en Afrique

**Excellence Monsieur le Président de la République,**

Nous vous adressons les sincères salutations de la campagne pour la libre circulation en Afrique.

Les organisations de la société civile africaine tiennent à exprimer leur satisfaction par rapport aux consultations en cours pour l'adoption d'un protocole sur la libre circulation des personnes en Afrique en lien avec les résolutions adoptées par les sommets des chefs d'États de l'Union Africaine (UA) à Johannesburg en 2015 et Kigali en 2016. Le processus de consultations en cours permet à la société civile africaine de donner de la voix pour soutenir le changement important que le protocole produira dans la vie des populations sur le continent.

Par cette lettre, nous venons très respectueusement réaffirmer notre ferme soutien à la résolution faite par les chefs des États lors de la réunion de l'Union africaine à Kigali en juillet 2016 qui demande à l'UA de :

*« Mettre en place une feuille de route pour l'élaboration d'un Protocole sur la libre circulation des personnes en Afrique d'ici janvier 2018, qui devrait entrer en vigueur immédiatement dans les États membres lors de son adoption. »* (Décision de la 27<sup>ème</sup> Assemblée des Chefs d'Etat de l'Union Africaine.)

La libre circulation des Africains sur le continent est aujourd'hui l'une des préoccupations des populations. La majeure partie de la mobilité des Africains étant principalement sur leur continent, le protocole sur la libre circulation des personnes sera d'une grande importance pour faciliter l'intégration régionale. Bien que les populations aient déjà la possibilité de se déplacer librement dans les sous-régions d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique de l'Est, cela ne semble pas suffisant aux yeux de la société civile africaine pour construire une intégration politique réelle à niveau continental. En outre, pour les organisations de la société civile africaine il est grand temps de mettre fin à l'héritage colonial que constituent les frontières africaines. Ces frontières sont des créations artificielles établies par des États européens qui ont eux-mêmes enlevé leurs frontières pour faciliter les mouvements des citoyens en Europe.

**Excellence Monsieur le Président de la République,**

Comme l'ont souligné de nombreux économistes, l'Afrique ne profite pas encore assez des nombreux avantages que pourrait générer la libre circulation de ses populations sur le continent en raison des politiques d'immigration strictes et des restrictions à l'établissement

des migrants africains dans leur pays formulées par des États. L'obligation stricte de visa avant le voyage, dont sont victimes les Africains désirant se rendre dans un autre pays africain, limite pour beaucoup la mobilité sur le continent. Les pays africains n'ayant pas des représentations diplomatiques dans tous les pays sur le continent, il est donc difficile de trouver pour de nombreux pays une ambassade pour l'émission d'un visa. Au-delà de ce problème, l'exigence d'un visa, avant le voyage, coûte en temps, en argent et en démarches bureaucratiques qui freinent souvent la motivation des individus à entreprendre un voyage. Enfin, les contrôles excessifs aux frontières, dont les migrants africains sont l'objet, ont pour effet de les assimiler à des criminels et augmentent les actes xénophobes à leur égard.

Cette regrettable situation crée des préjudices à nos entrepreneurs africains qui peinent à profiter des opportunités sur notre continent par rapport à leurs homologues européens qui, par contre, ont le droit de prendre directement leur visa à leur arrivée à l'aéroport de nombreux pays africains. Un autre paradoxe veut que dans bien des pays africains, les frais de visa pour les européens soient moins chers à ceux demandés aux voyageurs africains.

Confiant que le protocole sur la libre circulation des personnes en Afrique sera chaleureusement accueilli par tous les citoyens de notre continent, les organisations de la société civile africaines ont lancé cette campagne continentale pour « La libre circulation en Afrique ». Par le biais de cette campagne, elles voudraient s'assurer que le protocole qui sera adopté lors de la prochaine réunion des chefs d'Etat de l'UA exprimera l'attente de nos populations. Elles espèrent, de la part de votre gouvernement, une contribution constructive à ce protocole, lors des consultations actuellement en cours au niveau de l'Union Africaine. Elles souhaitent enfin que votre gouvernement soutienne une plus grande inclusion de la société civile africaine dans ce processus de consultation.

Tout en vous remerciant de l'attention portée à notre lettre et de tous les efforts que vous déployez pour l'avènement d'une réelle intégration africaine faite de solidarité et de partage mutuel entre les peuples sur le continent, nous vous réitérons nos sincères salutations.

*[Nom de l'organisation]*

*[Nom du Responsable]*

*[Position du Responsable]*

*[Signature du Responsable]*

**Ampliation** : Ministère des Affaires Etrangères

Campagne pour la libre circulation en Afrique